



MAIRIE
DE
POCÉ-SUR-CISSE

Tél. 02 47 57 18 15
Fax 02 47 57 02 13

e-mail : mairiedepoce@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT DE TOURS
CANTON D'AMBOISE

COMMUNE DE POCÉ-SUR-CISSE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 26 AVRIL 2021

Lors de la séance du 26 avril 2021 :

Urbanisme :

Le maire a indiqué que la Communauté de Communes du Val d'Amboise n'a pas préempté pour l'acquisition des parcelles cadastrées section :

- B n° 1281, 1534, 1276, 1286 et 1279 d'une superficie totale de 925 m², situées au lieu-dit « Le Bourg »,
- B n° 2159 d'une superficie de 681 m², située rue de la Vovellerie.

Le conseil municipal a :

Finances :

- décidé d'acquérir les parcelles cadastrées section B n° 692, 693 et 694 au lieu-dit « Les Saulaies » au prix de 6 300 € dans le cadre de la requalification de la résidence de l'Etang et du projet d'aménagement de la route de Saint-Ouen.
- autorisé le Maire à encaisser sur la régie de recettes de l'Administration Générale, les paiements des frais de transport des personnes âgées inscrites au voyage seniors organisé à Vic-sur-Cère en septembre 2021.
- approuvé la participation de la commune aux frais de fonctionnement du Syndicat de transport scolaire Noizay Nazelles-Négron, pour les 42 enfants de Pocé utilisant ce service, soit un montant total de 1176 €.

Personnel :

- adopté la proposition du Maire de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grades, en créant deux emplois permanents à temps complet, l'un de rédacteur principal de 2^{ème} classe, l'autre d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Fait à Pocé-sur-Cisse, le 03 mai 2021

Le Maire,
Claude COURGEAU

